

Image not found or type unknown



Indemnisation jamais recue

Par **nas041**, le **10/03/2011** à **15:27**

Bonjour,

Voilà j'ai gagné mon procès en 1992 sur une voiture que nous avons achetée, mais jamais livrée. La personne a été condamnée à nous rembourser + Dédommagement + remboursement frais d'avocat. En 1994, après 3 petits paiements, la personne est partie sans laisser d'adresse et le juge d'application des peines nous a écrit en disant qu'il est actuellement en fuite et fait l'objet d'une fiche de recherche nationale diffusée par le Ministère de l'intérieur.

Depuis 1995, plus de nouvelles, la dette se monte à 15 000 Euros;

Puis-je relancer l'affaire, et comment ?

merci de votre réponse